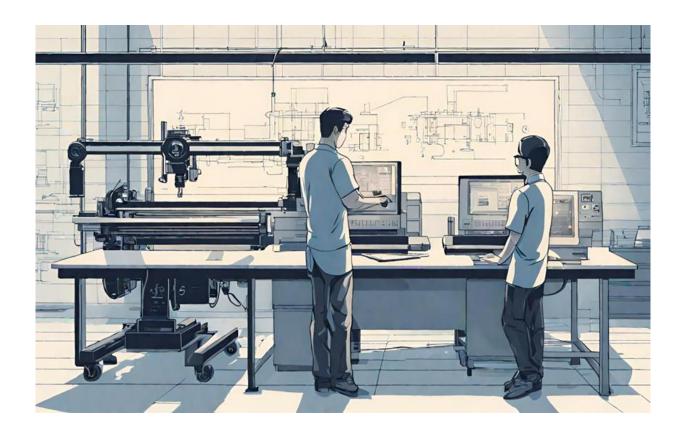
Proposition d'une démarche méthodologique d'accompagnement par l'expert-comptable dans la création et le pilotage d'une école de production



Laura Gombaud

8 rue des mésanges 44160 Pontchâteau

SOMMAIRE

TON	TICE	CE EXPLICATIVE	1
1		Raisons du choix du sujet	1
2		Objectifs poursuivis	5
3.		Apports recherchés par la candidate	6
	3.2	8.1 Recours à un cas illustratif	6
	3.2	3.2 Proposition d'outils méthodologiques	8
4		Possibilité d'atteindre les objectifs	9
	4.2	1.1 Lien entre le sujet et l'expérience professionnelle	9
	4.2	1.2 Sources d'informations	10
	4.3	1.3 Conseils rencontrés	11
5		Limites du mémoire	13
PRO	PO:	OSITION DE PLAN	14
1		Plan synthétique	14
2		Plan détaillé	15
3	•	Annexes informatives et outils	19
RIRI	IOC	OGRAPHIE	21

1. Raisons du choix du sujet

Durant le dernier trimestre de 2023, d'après les statistiques France TRAVAIL¹, **13,90%** des chômeurs de catégorie A², soit environ **392 500 chômeurs**, étaient représentés par des jeunes âgés de **moins de 25 ans** en France métropolitaine. Ces jeunes actifs au chômage sont pour une partie sans diplôme, ou de niveau brevet des collèges.

Comme nous le montre le graphique ci-dessous, à fin 2022, **40,9** % des jeunes non diplômés qui ont terminé leurs études depuis **1 à 4 ans** sont au chômage.

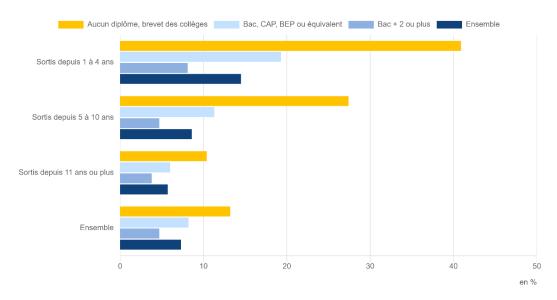


Figure 1: INSEE, Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2022

Alors que le **niveau moyen de diplôme** en France est en constante augmentation, facilitant l'insertion professionnelle pour un nombre croissant de diplômés d'étude supérieure, ceux n'ayant peu ou pas de diplômes ont constaté une **détérioration progressive** de leurs perspectives d'emploi.

¹ Source: France Travail-Dares, STMT, données CVS-CJO

² Catégorie A : Personne tenue de rechercher un emploi, sans emploi. Les catégories B et C concernent les personnes tenues de rechercher un emploi mais qui ont une activité réduite

Au cours des dix dernières années, la France a concentré ses efforts sur la diminution des **départs anticipés** du système éducatif, visant à empêcher que les jeunes quittent l'école sans diplôme.

Depuis la rentrée 2020 est instauré l'**obligation de formation** pour les jeunes de **16-18 ans** par l'article 15 de loi du 26 juillet 2019 « Pour une école de la confiance », qui se définit ainsi : « cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement public ou privé, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle. »³, et ce jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'objectif de cette nouvelle loi, qui vient en complément de l'instruction obligatoire des jeunes jusqu'à 16 ans⁴, est de lutter contre le **décrochage scolaire** et d'aider les jeunes mineurs à trouver un emploi ou une formation.

Ces dernières années, diverses initiatives ont été déployées pour promouvoir la voie professionnelle et simplifier l'accès à l'enseignement professionnel pour les élèves souhaitant l'emprunter. Parmi ces mesures, les **écoles de production** ont émergé comme un élément clé dans la quête d'une insertion sociale et professionnelle réussie pour tous les élèves.

Les écoles de production se distinguent comme des **pionnières de l'éducation**, offrant une alternative innovante pour les jeunes en difficulté scolaire dès l'âge de 15 ans. En combinant enseignement théorique et immersion pratique en entreprise en répondant à de réelles commandes clients, ces établissements offrent une voie unique vers **l'insertion professionnelle**. Soutenues par l'État et des entreprises locales, elles jouent un rôle essentiel dans la préparation des jeunes au marché du travail en répondant aux besoins spécifiques du secteur. Ces écoles offrent bien plus qu'une simple éducation ; elles représentent une **lueur d'espoir** pour les jeunes qui cherchent à réaliser leur potentiel professionnel.

_

³ Article L114-1 du code de l'éducation

⁴ Article L131-1 du code de l'éducation

L'état et les collectivités locales, dans le cadre du **plan de réindustrialisation**, ainsi que la loi "Avenir Professionnel" du 5 septembre 2018⁵, ont démontré la volonté des pouvoirs publics de s'emparer de la question. Pour les entreprises, il s'agit de pouvoir trouver les **meilleures compétences** au bon endroit, ce qui nécessite une **politique de formation** ambitieuse à l'échelle des territoires afin de disposer d'ouvriers qualifiés, voire très qualifiés.

Un autre défi consiste à former aux compétences adaptées pour préparer l'industrie aux défis futurs que sont la transformation énergétique et les enjeux de l'industrie 4.0, de la robotisation à la maintenance prédictive en passant par l'impression 3D.

Enfin, le défi majeur est sans doute de **changer l'image de l'industrie et de l'artisanat**, et du travail manuel en général, non seulement chez les jeunes, mais également dans l'ensemble du système éducatif. En effet, nombre d'enseignants ou de conseillers d'orientation restent encore peu familiarisés avec les dispositifs d'apprentissage et de formation existants.

Autant d'enjeux auxquels la **dynamique nouvelle** des écoles de production françaises peut apporter une réponse décisive.

Créées sous l'impulsion d'entreprises qui **peinent à recruter** localement des jeunes, ces écoles forment des adolescents de 15 à 18 ans aux **gestes de base de l'industrie et aux dernières technologies numériques**, dans différentes filières industrielles, de l'usinage à la chaudronnerie en passant par l'assemblage automobile.

Chaque nouvelle école de production **résulte des besoins** exprimés par les entreprises d'un bassin d'emploi rayonnant dans une cinquantaine de kilomètres au maximum, aussi bien en main d'œuvre qu'en compétences clés. Fédérées et motivées, ces entreprises, industrielles ou non, **donnent l'impulsion**, **co-financent**

⁵ LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

certains aspects des projets et **sont membres** de fait des conseils d'administration des écoles de production, avec à la clé des **investissements conséquents**.

Pour une école de production à vocation industrielle, il faut compter en effet en moyenne entre **0,5 et 1,2 million d'euros** pour le seul achat des machines – en panachant entre équipements traditionnels et de pointe.

Face au **développement** de ce nouveau modèle d'éducation encore très peu connu du grand public, l'expert-comptable doit avoir la capacité de répondre au questionnement de ces porteurs de projet. Au nombre de **25** à la fin 2017, nous pouvons voir que ce modèle est en pleine croissance puis qu'il en existe **67** à fin 2023.

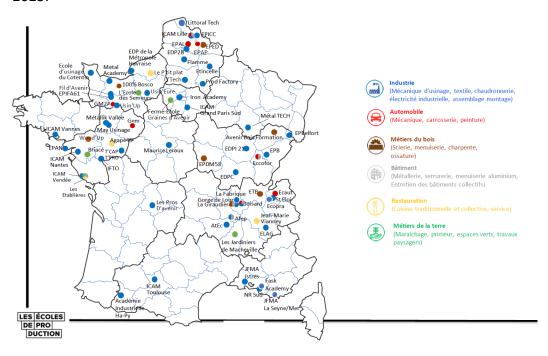


Figure 2 : Répartition des 67 écoles de production en France en novembre 2023⁶

Cette expansion n'est pas finie car il se créée actuellement une école de production par mois.

Chaque expert-comptable peut donc être sollicité pour ce type de projet, il doit alors avoir à sa disposition l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne connaissance du sujet, lui permettant d'être une valeur ajoutée pour son client.

⁶ Source : Site des écoles de production

En effet les écoles de production ont un mode de fonctionnement semblable à celui d'une entreprise mais souvent administré par des personnes issues du monde scolaire.

L'expert-comptable apporte son savoir, tant à la création, par son analyse des besoins financiers et de ressources de financement, que par la détermination des coûts de revient et de fonctionnement spécifique à ce type d'établissement, ainsi que des objectifs à atteindre afin de pouvoir parvenir au **point d'équilibre** nécessaire à la pérennité du projet.

Ce mémoire constituera alors une réponse à la problématique suivante :

« Comment l'expert-comptable peut-il accompagner au mieux un porteur de projet dans la création d'une école de production ainsi que dans son suivi financier et extra-financier ? »

2. Objectifs poursuivis

Le mémoire a pour objectif principal d'équiper un cabinet d'expertise comptable pour devenir le **partenaire privilégié** d'un porteur de projet souhaitant créer une école de production.

Dans cette perspective, ce document servira de **guide pratique** pour accompagner l'expert-comptable dans les démarches suivantes :

1. Comprendre un secteur en pleine expansion mais encore peu familier au grand public: Le mémoire fournira une **analyse approfondie** du secteur des écoles de production, mettant en lumière ses tendances émergentes et ses **défis spécifiques**, ainsi que ses particularités comptables et fiscales spécifiques associés à ce type de projet. Cette connaissance approfondie permettra à l'expert-comptable de mieux conseiller son client et de lui offrir un soutien adapté à ses besoins et à ses objectifs.

- 2. Définir une approche globale pour répondre à tous les besoins et demandes de financement afin d'établir une **étude de faisabilité** du projet : En s'appuyant sur les données et les recommandations fournies dans le mémoire, l'expert-comptable sera en mesure de proposer une **stratégie exhaustive** qui prend en compte tous les aspects financiers et administratifs liés à la création et au développement d'une école de production. Cela inclura également l'identification des sources de financement disponibles et la préparation des dossiers de demande de subventions.
- 3. Mettre en place un système de suivi de la performance des écoles de production et d'un rapport spécialisé à destination des partenaires : Le mémoire proposera également une méthodologie pour la mise en œuvre d'un outil de suivi régulier de la performance des écoles de production, couvrant à la fois les aspects financiers et extra-financiers. Cet outil permettra à l'expert-comptable, à son client et aux partenaires d'analyser de près les résultats et les progrès de l'école, d'identifier les domaines nécessitant des ajustements et de prendre des décisions éclairées pour optimiser ses performances.

En fournissant ces orientations claires et pratiques, le mémoire aidera l'expertcomptable à jouer un rôle central dans la **réussite du projet** de création d'une école de production, en offrant un soutien stratégique et opérationnel tout au long du processus.

3. Apports recherchés par la candidate

3.1 Recours à un cas illustratif

Tout au long de ce mémoire, il sera fait référence à un cas illustratif principal qui est l'école de production Alpha que nous avons pu accompagner tout au long de sa création et lors de sa mise en route.

Le porteur de projet de cette école de production a commencé ses recherches de création au début de l'année 2020. L'école de production Alpha a ouvert ses portes en septembre 2022 avec sa première classe de CAP. Le **cycle de création** a eu une durée totale d'environ **18 mois**.

Cette école de production est implantée dans les **Pays de la Loire**. Elle est spécialisée dans le secteur de la **chaudronnerie/métallurgie** afin de répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans les métiers industriels, où, selon les chiffres officiels⁷, il existe environ 70 000 postes vacants.

A la rentrée de septembre 2023, elle a ouvert sa seconde classe de CAP. Elle accueille aujourd'hui **21 élèves**.

Lors de l'accompagnement par le cabinet de cette création, les problématiques rencontrées ont été nombreuses car nous n'avions aucune connaissance sur le sujet. Ses modalités de création, son fonctionnement, les obligations à respecter, ainsi que la création des premiers budgets ont été source de **recherches intenses** car la documentation liée aux écoles de production est encore très faible.

Il sera également fait référence à un second cas dans ce mémoire, l'école de production Bêta, spécialiste dans les **métiers du bois** et formant au CAP menuisier Fabricant.

Cette école de production, également implantée en Pays de la Loire, a ouvert ses portes en octobre 2022 avec sa première classe de CAP composée de 10 élèves pour une formation d'une durée de 2 ans.

⁷ Source: Le monde, N°24613 du mardi 20 février 2024, page 14

3.2 Proposition d'outils méthodologiques

Le but recherché de ce mémoire est d'apporter des **outils méthodologiques** aux experts-comptables, qui pourront, à leur tour, les appliquer et les proposer à leurs clients porteurs de projets d'école de production.

Ces outils méthodologiques comprennent principalement :

- Liste de contrôle des différents éléments et documents administratifs indispensables à la création d'une école de production
- Tableau d'analyse des besoins et documents prévisionnels adaptés
- Tableaux exhaustifs des prêts et subventions existantes et document d'aide aux demandes et suivi de celles-ci
- Tableau de calcul du coût élève et de coût des structures
- Tableau de détermination de prix de vente de production à retenir
- Proposition d'un plan comptable adapté pour le suivi budgétaire, les demandes de subvention et les spécificités fiscales d'une école de production
- Tableau de suivi budgétaire et humain
- Proposition d'un modèle de rapport à destination du conseil d'administration et des partenaires et collectivités locales.

Les principaux outils méthodologiques utilisés afin de répondre à la problématique sont énumérés et classés par ordre chronologique d'utilisation, dans le tableau qui figure page 19.

4. Possibilité d'atteindre les objectifs

4.1 Lien entre le sujet et l'expérience professionnelle

Durant de mes **10 années d'expérience** en cabinet, j'ai eu l'opportunité de travailler sur un portefeuille de clients très varié. Du secteur d'activité de la restauration, au bâtiment, à la métallurgie, j'ai développé une appétence particulière pour le secteur associatif qui fait partie des principaux dossiers que je traite actuellement.

Je suis particulièrement attirée par le **secteur associatif** en raison de sa diversité et de ses spécificités. Parmi les différentes organisations associatives, les écoles de production m'ont offert l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences.

Les missions principales que j'effectue au quotidien sont l'accompagnement des clients à la création de leur société, l'établissement des bilans ainsi que les conseils réguliers. La relation client est un élément clé pour la bonne réussite de nos missions.

De ce fait, pendant mon stage professionnel, j'ai eu l'opportunité d'accompagner une école de production spécialisée dans le domaine de la métallurgie. Cette expérience s'est articulée autour de plusieurs phases cruciales. Tout d'abord, j'ai entrepris une analyse approfondie du dossier, ce qui a nécessité des rencontres avec le porteur de projet et une assimilation minutieuse des divers éléments en jeu.

Par la suite, j'ai procédé à une évaluation rigoureuse de l'éligibilité de l'école de production aux subventions, tant publiques que privées, une étape essentielle pour **assurer le financement** adéquat du projet.

La troisième étape a consisté à **élaborer un prévisionnel détaillé** pour l'école de production, incluant des analyses financières telles que les soldes intermédiaires de gestion et le plan de trésorerie. Cette étape critique a permis d'évaluer la

viabilité financière du projet et, le cas échéant, d'identifier les éventuelles lacunes et de proposer des solutions pour les résoudre.

À la suite de cette analyse approfondie, il était impératif de **définir et de mettre en œuvre un projet complet** afin de fournir un livrable concret au client. Ce livrable serait ensuite présenté aux partenaires de l'école de production. Tout au long de ce processus, j'ai occupé un rôle central en tant qu'interlocuteur direct du porteur de projet, contribuant activement à chaque étape. Cela incluait non seulement la définition des actions à entreprendre, mais également la conception et la mise en place des outils nécessaires pour concrétiser ces actions avec succès.

De **nombreuses problématiques** ont été rencontrées pour la bonne réalisation de ces missions. Le sujet étant peu connu et la documentation en lien avec les écoles de production très faible, le temps accordé à la collecte de sources d'informations fût l'un des éléments les plus importants. Des recherches plus approfondies, et notamment des contacts en direct avec les écoles de production ont dues être effectuées, afin d'obtenir des réponses à certaines problématiques, dont les solutions n'étaient sur aucune plateforme.

Aucun mémoire traitant des écoles de production n'a été identifié sur la plateforme Bibliobaseonline à la date de dépôt de cette demande d'agrément.

4.2 Sources d'informations

L'élaboration de ce mémoire a exigé la mise en œuvre d'une stratégie **méthodique** et **rigoureuse** pour la collecte d'informations et de conseils. Il convient de souligner que cette tâche a été entravée par le fait que les écoles de production ne bénéficient pas encore d'une **reconnaissance généralisée** dans le grand public français. Ainsi, la disponibilité de sources d'informations pertinentes s'est révélée être un défi majeur. Pour surmonter cette contrainte, plusieurs actions ont été entreprises.

Premièrement, une **recherche exhaustive** a été menée, impliquant la consultation de divers types de documents tels que des ouvrages spécialisés, des articles académiques, des études de cas, des rapports institutionnels et des revues professionnelles. Cette **démarche** visait à recueillir un large éventail de perspectives et d'analyses sur les écoles de production, permettant ainsi d'enrichir la compréhension du sujet.

La consultation de ces diverses sources a permis de dresser un tableau complet des **pratiques**, des **tendances** et des **défis rencontrés** par les écoles de production, contribuant ainsi à l'élaboration d'une analyse approfondie et nuancée dans ce mémoire. En dépit des limitations quant à la disponibilité des informations, cette approche méthodique a permis de rassembler un ensemble de données variées et fiables, offrant ainsi une base solide pour l'exploration et la discussion des thèmes abordés dans cette étude.

4.3 Conseils rencontrés

J'ai réussi à compenser le manque de sources d'informations exhaustives en participant à diverses rencontres et en échangeant avec des **acteurs clés** du domaine, ce qui s'est avéré extrêmement enrichissant. Parmi ces rencontres figuraient :

- Des entretiens approfondis avec des responsables de cabinets d'expertise-comptable, où j'ai pu recueillir des perspectives précieuses sur les défis et les opportunités liés aux écoles de production dans le contexte comptable et financier.
- Des discussions avec des porteurs de projets d'écoles de production, qui m'ont permis de comprendre de manière concrète les enjeux pratiques et les aspirations des acteurs impliqués dans la création et la gestion de telles institutions.

- Des entretiens avec la FNEP (Fédération Nationale des Écoles de Production), une ressource inestimable pour obtenir des informations institutionnelles et une vision globale des politiques et des pratiques entourant les écoles de production en France.
- Ma participation à des webinaires spécialisés a également été très bénéfique, me permettant d'accéder à des présentations et des discussions d'experts sur des sujets clés liés aux écoles de production.

L'apport de ces différentes sources de conseils s'est avéré crucial pour appréhender de la complexité inhérente aux écoles de production, en enrichissant ma compréhension des divers aspects économiques, organisationnels et réglementaires impliqués dans leur fonctionnement.

Personnes interrogées et fonction	Apports de l'entretien		
Vanessa DEQUIDT, Responsable Développement, F.N.E.P	 Explication sur la démarche de création d'une école de production et des caractéristiques à respecter. Description détaillée du fonctionnement des écoles de production et de leur modèle économique. Mise en lumière sur le développement constant de ce secteur principalement dans le domaine industriel ou la pénurie de main d'œuvre est importante. 		
Béatrice PRIOU, Vice-présidente chargée de l'emploi et de l'insertion, CARENE	 Attractivité des écoles de production dans les régions ou certains secteurs sont en tensions et raisons du partenariats avec les écoles de production Décision sur les montants accordés en subvention aux écoles de production Détail des retours qu'elle souhaitait avoir des écoles de production pour le suivi et l'accompagnement 		
Frédéric TEXIER, Expert-Comptable, COCERTO	 Importance de l'accompagnement de l'expert-comptable lors de la création des écoles de production Points de vigilance sur le mode de comptabilisation des opérations par secteur et des spécificités fiscales, principalement liées aux subventions. Nécessité de faire un suivi des budgets 		

Monsieur ALPHA et Madame BETA,

Directeur et Directrice d'école de production

- Parcours professionnels qui les ont menés à la création d'une école de production
- Difficultés rencontrées lors de la création de leur école de production
- Compréhension sur le fonctionnement et les secteurs des écoles de production
- Principales attentes qu'ils avaient de leur expert-comptable
- Réflexion sur l'avenir des écoles de production

5. Limites du mémoire

Les écoles de production se distinguent par leur caractère complexe, résultant de la fusion étroite entre les **aspects productifs et éducatifs**. Cette combinaison unique englobe une multitude de domaines allant de la gestion des opérations industrielles à l'élaboration de programmes pédagogiques innovants.

En raison de cette diversité, il est essentiel de reconnaître que ce mémoire se concentrera spécifiquement sur les **aspects opérationnels et pédagogiques** des écoles de production, en laissant de côté les considérations liées au marketing. De même, les aspects juridiques relatifs à la création et à la gestion légale des écoles de production ne seront pas abordés dans le cadre de cette étude. La démarche de création de l'association ne sera donc pas traitée dans ce mémoire, seule la rédaction des statuts et de ses **spécificités** fera l'objet d'un point particulier.

Aussi, ce mémoire se concentrera uniquement sur les perspectives juridiques, fiscales et sociales de la **France**, excluant toute analyse ou référence à d'autres pays.

En se concentrant sur ces aspects spécifiques, ce mémoire vise à approfondir la compréhension des défis et des opportunités uniques auxquels sont confrontées ces **institutions hybrides**, sans se disperser sur des questions qui dépasseraient le champ d'investigation défini.

PROPOSITION DE PLAN

1. Plan synthétique

Découpage du plan	Nombre de
	pages estimé
INTRODUCTION	3
PARTIE I – Prise de connaissance des écoles de production et analyse des	28
spécificités comptables et fiscales par l'expert-comptable	20
Chapitre I – Contexte et enjeux des écoles de production	13
Chapitre II – Aspects comptables et fiscaux spécifiques aux écoles de	14
production	14
Conclusion partie I	1
PARTIE II – Etude de faisabilité de l'école de production par l'expert-	32
comptable et accompagnement aux besoins de financement	32
Chapitre I – Diagnostic de pré-création de l'école de production proposée	17
par l'expert-comptable et analyse des besoins	_,
Chapitre II – Accompagnement aux premières demandes de financement	14
et de subventions	
Conclusion partie II	1
PARTIE III – Elaboration et mise en place d'un tableau de bord prospectif	34
et remise d'un rapport spécifique à destination des partenaires	•
Chapitre I – Identification des indicateurs de coût nécessaires au pilotage	18
de l'activité de l'école de production	10
Chapitre II – Mise en œuvre du tableau de bord et conception d'un outil	15
de communication à destination des partenaires	10
Conclusion partie III	1
CONCLUSION	3
Total estimé	100

2. Plan détaillé

Découpage du plan	Nombre de pages estimé
INTRODUCTION	3
PARTIE I – Prise de connaissance des écoles de production et analyse des	28
spécificités comptables et fiscales par l'expert-comptable	20
Chapitre I – Contexte et enjeux des écoles de production	13
Section 1 - Présentation générale des écoles de production	7
Paragraphe 1 : Histoire et contexte législatif	
Paragraphe 2 : Principes et valeurs des écoles de production	
Paragraphe 3 : Structure et fonctionnement des écoles de production	
Annexe 1 : Cartographie des écoles de production en France	
Annexe 2 : Exemple d'organigramme d'une école de production	
Section 2 - Identification des défis et des opportunités dans le contexte actuel	6
Paragraphe 1 : Défis actuels auxquels sont confrontées les écoles de production en France	
Paragraphe 2 : Mise en lumière des différentes opportunités à exploiter	
Annexe 3 : Entretiens effectués auprès des porteurs de projet	
Chapitre II – Aspects comptables et fiscaux spécifiques aux écoles de production	14
Section 1 – Mise en place d'un plan comptable spécifique afin de faciliter le suivi	6
Paragraphe 1 : Identification des besoins en suivi comptable	
Paragraphe 2 : Conception et élaboration d'un plan comptable adapté	
Paragraphe 3 : Utilisation et suivi du plan comptable spécifique	
Annexe 4 : Exemple de plan comptable adapté	
Section 2- Particularités en matière de Tva et de détermination du résultat fiscal	8

,	
Paragraphe 1 : Traitement de la TVA dans les écoles de production	
Paragraphe 2 : Détermination du résultat et prise en compte des spécificités	
Paragraphe 3 : Stratégies d'optimisation et conformité fiscale	
Annexe 5 : Guide d'application de la TVA	
Annexe 6 : Trame de calcul du coefficient de déduction de TVA	
Annexe 7 : Trame de calcul du résultat fiscal	
Conclusion partie I	1
PARTIE II – Etude de faisabilité de l'école de production par l'expert-	22
comptable et accompagnement aux besoins de financement	32
Chapitre I – Diagnostic de pré-création de l'école de production proposée	17
par l'expert-comptable et analyse des besoins	17
Section 1 – Les contraintes réglementaires et administratives propres à la structure	7
Paragraphe 1 : Les démarches administratives à effectuer	
Paragraphe 2 : Les demandes d'agrément spécifiques	
Annexe 8 : Arbre à la décision sur les caractéristiques du porteur de projet	
Annexe 9 : Modèle de statuts	
Annexe 10 : Liste de vérification des critères à remplir pour obtenir le label	
Section 2 - Analyse des besoins matériels et humains spécifiques aux écoles de production	10
Paragraphe 1 : Les investissement techniques	
Paragraphe 2 : L'implantation de l'activité et la recherche de locaux	
Paragraphe 3: Les besoins humains en encadrement	
Annexe 11 : Etude de marché du secteur sélectionné	
Annexe 12 : Trame de budget à la création	

	[]
Chapitre II – Accompagnement aux premières demandes de subventions	14
et de financement	
Section 1 – Les différentes subventions disponibles et les différents modèles de demandes	7
Paragraphe 1 : Les subventions disponibles	
Paragraphe 2 : Trame d'aide au remplissage de la demande	
Paragraphe 3: Le suivi des demandes de subvention	
Annexe 13 : Dossier type de demande de subvention	
Annexe 14 : Tableau de suivi des subventions	
Section 2 – Les financements spécifiques et les partenaires des écoles de productions	7
Paragraphe 1 : Les organismes financiers partenaires et prêts disponibles	
Paragraphe 2 : Le financement par les entreprises participantes et les collectivités locales	
Paragraphe 3 : Les cotisations et autres possibilités de financement	
Annexe 15 : Tableau de suivi des prêts	
Annexe 16 : Exemple de contrat de prêt subordonné	
Annexe 17: Exemple de formulaire de demande d'habilitation taxe apprentissage	
Conclusion partie II	1
PARTIE III – Elaboration et mise en place d'un tableau de bord prospectif	
et remise d'un rapport spécifique à destination des partenaires	34
Chapitre I – Identification des indicateurs de coût nécessaires au pilotage	
de l'activité de l'école de production	18
Section 1 – Les préalables à la détermination des coûts	7
Paragraphe 1 : Identifier les spécificités du modèle économique par cycle	
Paragraphe 2 : Les principes et enjeux de la comptabilité de gestion pour l'école de production	

Total estimé	100		
CONCLUSION	3		
Conclusion partie III	1		
Annexe 21 : Modèle de rapport adapté			
Paragraphe 3 : Conception du modèle de rapport			
Paragraphe 2 : Sélection des indicateurs de performance pertinents			
Paragraphe 1 : Analyse des besoins et attentes des partenaires			
Section 2 – Proposition d'un modèle de rapport adapté			
Annexe 20 : Tableau de bord financier et extra-financier			
Paragraphe 3 : Processus de déploiement et de suivi du tableau de bord			
Paragraphe 2 : Avantages et limites du tableau de bord			
Paragraphe 1 : Fondements et objectifs du tableau de bord			
Section 1 – Elaboration du tableau de bord prospectif	9		
de communication à destination des partenaires	13		
Chapitre II – Mise en œuvre du tableau de bord et conception d'un outil	15		
Annexe 19 : Tableau de détermination du prix de vente des produits			
Annexe 18 : Tableau calcul de coût			
Paragraphe 3 : Utilisation des indicateurs de coût pour la prise de décision			
Paragraphe 2 : Méthodes de calcul et de suivi des indicateurs de coût			
Paragraphe 1 : Identification des indicateurs de coût pertinents			
Section 2 – La détermination et l'analyse des résultats sur l'activité de production	11		

3. Annexes informatives et outils

N° de	126-114	Annexes		Oh's wife
l'annexe	Libellé	Information	Outil	Objectifs
1	Cartographie des écoles de Production en France	x		Visualiser la répartition territoriale des écoles de production actuelles en France par secteur d'activité
2	Exemple d'organigramme d'une école de production	х		Identifier les différentes parties prenantes internes d'une école de production et des besoins de personnels
3	Entretiens effectués auprès des porteurs de projet	х		Permettre de recenser les objectifs et les principales difficultés rencontrées lors de la création et les besoins de fonctionnement
4	Exemple de plan comptable adapté	x		Permettre au cabinet d'avoir un plan comptable type qui détail des deux secteurs (école et production)
5	Guide d'application de la TVA	x		Identifier le régime de TVA à appliquer aux différentes opérations suivant le secteur d'activité concerné
6	Trame de calcul du coefficient de déduction de TVA		x	Aide au calcul du coefficient de déduction pour le secteur mixte
7	Trame de calcul du résultat fiscal		x	Aide au calcul du résultat fiscal suivant les deux secteurs (école et production)
8	Arbre à la décision sur les caractéristiques du porteur de projet	х		Permettre au porteur de projet de voir s'il a toutes les capacités pour créer une EDP et que celle-ci soit bien conforme
9	Modèle de statuts	х		Avoir un modèle type de statuts pour les EDP et y intégrer toutes les spécificités
10	Liste de vérification des critères à remplir pour obtenir le label	х		Permettre au porteur de projet de remplir tous les critères pour ouvrir son EDP et gagner du temps pour l'obtention du label

11	Etude de marché du secteur sélectionné		x	Identifier si les besoins en main d'œuvre et en potentiels clients sont présents sur le secteur sélectionné
12	Trame de budget à la création		х	Outil qui doit permettre de recenser l'ensemble des besoins à la création et les différents moyens de financement possible
13	Dossier type de demande de subvention		x	Facilité les porteurs de projet dans leur demande de financement pour les demandes de subvention
14	Tableau de suivi des subventions		х	Permettre au porteur de projet de faire un suivi des subventions reçues ou à recevoir et au cabinet un suivi annuel pour le bilan
15	Tableau de suivi des prêts		х	Permettre au porteur de projet de faire un suivi des prêts reçus ou à recevoir et au cabinet un suivi annuel pour le bilan
16	Exemple de contrat de prêt subordonné	x		Connaître les spécificités et les conditions adossées aux contrats de prêts subordonnés
17	Exemple de formulaire de demande d'habilitation taxe apprentissage	х		Aide au remplissage du formulaire de demande d'habilitation pour percevoir la taxe d'apprentissage
18	Tableau calcul de coût		х	Permettre de définir le coût d'un élève et de coûts des structures
19	Tableau de détermination du prix de vente des produits		х	Analyser le coût de revient d'un produit et la rentabilité propre aux produits vendus
20	Tableau de bord financier et extra-financier		х	Outil qui doit permettre de faire un suivi mensuel/trimestriel du rapport d'activité à la fois sur le plan financier et extra-financier (Suivi des élèves par exemple), ainsi que de faire un suivi budgétaire annuel (qui compare le prévu au réalisé)
21	Modèle de rapport adapté		х	Proposition d'un modèle de rapport spécifique à destination des partenaires pour leur suivi et leur information

DOCTRINE PROFESSIONNELLE (texte de référence/textes officiels)

- Code de l'éducation : Les établissements d'enseignement technique privés
 (Articles L443-1 à L443-6)
- Code de l'éducation : Dispositions relatives à l'obligation de formation (Article L114-1)
- Code de l'éducation : L'obligation scolaire (Articles L131-1 à L131-13)
- Code du travail: Dépenses imputables sur le solde de la taxe d'apprentissage (Articles L6241-4 à L6241-5)

OUVRAGES PROFESSIONNELS

- Bernard P.-Y., David P., & Jacob C. « Faire pour apprendre » en écoles de production, un autre modèle de formation ? – 2020 - Formation emploi 152 – 21p
- Brugère Fabienne Quand l'individu s'émancipe grâce aux autres 2015 Revue Projet, vol. 346, no. 3, pp. 59-67
- Chevassu Declaude, Millot Annie, Millot Jean-Yves, Gendre Denis Zéro jeune en échec. Eccofor, une école de production pour la réussite de tous -2020 - Coédition Chronique Sociale/Quart Monde – 164p
- Gendre Denis Parti de rien, il forme, emploie, réinsère dans l'esprit de l'économie circulaire – 2019 - DARD/DARD, vol. 1, no. 1 - pp. 146-152
- Jaouen Francis, Bernard André Comptabilité et gestion des associations
 2020/2021 13^e édition 2019 Delmas 540p
- La Navette Gérer les ressources de votre association : Subventions, dons et cotisations – 2023 – Broché – 116p
- Le Gall Paul Association : Le guide pratique 2024 Prat Eds 336p
- Millie Marie-Hélène Construire Des Tableaux De Bord Vraiment Utiles –
 2023 Gereso Editions 145p

- Mini Caroline Ce que l'industrie offre aux jeunes ouvriers :
 Enseignements statistiques 2018 Broché 40p
- Weixler Frédérique, Enault Christian Le décrochage scolaire : Anticiper et franchir les obstacles – 2022 – Broché – 144p

MEMOIRES D'EXPERTISE COMPTABLE

- Accompagnement de l'expert-comptable dans la gestion et le pilotage d'un organisme de gestion de l'enseignement catholique – BERTHOD Charles – Session novembre 2018 – 248p
- Etablissements d'enseignement privé sous contrat : proposition d'un guide de révision et de réalisation de la comptabilité analytique réglementaire à destination de l'expert-comptable – LE STRAT Julien – Session novembre 2017 – 261p
- L'accompagnement de l'expert-comptable dans la mise en place d'outils de gestion pour une entreprise relevant du secteur de l'enseignement supérieur privé indépendant – SEL Nicolas – Session novembre 2020 – 116p
- Les spécificités des garages automobiles à but solidaire et d'insertion : approche organisationnelle et outils de gestion. Apport de l'expertcomptable – TROANSKI Nikolay – Session novembre 2014 – 243p

ETUDES ET COLLOQUES

- Apprendre autrement : L'exemple des écoles de production juin 2019 Centre de recherche en éducation de Nantes 80p
- Avec l'industrie, nos territoires se conjuguent au futur aout 2022 Eric
 Lombard dans Administration 2022/2 (N° 274) pages 93 à 95
- Il se crée une école de production par mois, voici pourquoi Brochure 2023
 - Fédération Nationale des Ecoles de Production 14p

- La lettre de liaison du réseau Emploi-Formation ATD Quart Monde numéro 4, février 2014 - Denis Prost, Denys Cordonnier, Didier Goubert, Patrick Valentin, Didier Doray, René Jibault, Frédéric Subbiotto – 4p
- Le condensé de la pédagogie des Ecoles de Production Brochure 2023 Fédération Nationale des Ecoles de Production 23p
- Le modèle pédagogique des Ecoles de Production février 2024 Fédération Nationale des Ecoles de Production 20p
- Le socialisme face aux rivalités mondiales mai 2022 Germinal #4 288p
- Pédagogie de la décision dans une école de production (ICAM Toulouse) –
 2014 Soucasse Emilie 106p
- Cette jeunesse qui réindustrialise la France aout 2022 Jean-Hugues
 Laurent dans Administration 2022/2 (N° 274) pages 78 à 80
- Scolarisation de la formation professionnelle initiale : approche conventionnelle de la forme scolaire – septembre 2023 – Pauline David dans Raisons éducatives 2023/1 (N°27) – pages 155 à 172

SITES INTERNET ET WEBOGRAPHIE

- Banque des territoires: Les écoles de production aimeraient davantage sécuriser leur financement - https://www.banquedesterritoires.fr/ - Consulté le 03/02/2024
- Boulevard Voltaire : Écoles de production : l'avenir de l'enseignement pro ?
 - https://www.bvoltaire.fr/une-prof-en-france-ecoles-de-production-lavenir-de-lenseignement-pro/ Consulté le 09/03/2024
- Carenews: Les Écoles de Production sur la voie de la réussite https://www.carenews.com/fondation-totalenergies/news/les-ecoles-de production-sur-la-voie-de-la-reussite Consulté le 10/03/2024
- Centre inffo: « Les écoles de production seront soutenues » (Carole Grandjean) - https://www.centre-inffo.fr/ - Consulté le 29/01/2024

- Guide des aides: Soutien aux Écoles de Production Aide au démarrage
 FAPR https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif952# Consulté le
 03/02/2024
- Hello Charly: Le nombre de jeunes invisibles en 2023 https://hello-charly.com/nombre-de-jeunes-invisibles-en-2023/ Consulté le 18/02/2024
- La Gazette des Communes: Dans les écoles de production, les jeunes répondent aux commandes des entreprises -https://www.lagazettedescommunes.com/808379 - Consulté le 29/01/2024
- La nouvelle république : Loir-et-Cher : quels résultats pour la seule école de production de la Région, à Salbris ? https://www.lanouvellerepublique.fr/ - Consulté le 03/02/2024
- La préfecture et les services de l'Etat en région Pays de la Loire : Taxe d'apprentissage 2023 : comment percevoir le solde de la taxe -https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire - Consulté le 03/02/2024
- Les échos: Les écoles de production, cheville ouvrière de la réindustrialisation - https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/les-ecoles-de-production-cheville-ouvriere-de-la-reindustrialisation-2037571 - Consulté le 10/03/2024
- Les échos: Les écoles de production, un rempart contre le chômage des jeunes https://www.lesechos.fr/2018/02/les-ecoles-de-production-un-rempart-contre-le-chomage-des-jeunes-1118561 Consulté le 29/01/2024
- Le monde : Les écoles de production, fer de lance de la réindustrialisation
 https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/02/19/les-ecoles-de-production-fer-de-lance-de-la-reindustrialisation 6217318 3234.html
 Consulté le 01/03/2024
- Le progrès : À l'école de production Boisard, les élèves produisent pour apprendre : « C'est du concret » https://www.leprogres.fr/education/2024/03/06/a-l-ecole-de-

- <u>production-boisard-les-eleves-produisent-pour-apprendre-c-est-du-</u> <u>concret</u> - Consulté le 10/03/2024
- Métalflash: Iron Academy, une 3e rentrée prometteuse https://metal-flash.fr/faits-gestes/23392/iron-academy-une-3e-rentree-prometteuse Consulté le 18/02/2024